



Listes des programmes de DPC – CPLF 2017

* **Cancérologie /CPLF 2017 - Référence N° 40001700001**

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 27 janvier 2017

IHC, FISH, CISH, NGS : quelles évolutions dans l'ère des bio-marqueurs ?

WISLEZ Marie, Paris

CBNPC avec mutation

CORTOT Alexis, Lille

Immunothérapie dans le CBNPC

GIRARD Nicolas, Lyon

Les métastases cérébrales : quelle stratégie ?

BESSE Benjamin, Villejuif

Le mésothéliome

SCHERPEREEL Arnaud, Lille

Evaluation des pratiques professionnelles : Participation à au moins 2 Réunions de Concertation Pluridisciplinaire telles que définies par la Loi et selon le Plan Cancer et dûment enregistrées auprès d'un centre de coordination en cancérologie (3C), au cours desquelles sont présentés des dossiers patients d'oncologie thoracique, que ce soit par la personne inscrite au DPC ou par d'autres confrères.

* **Infectiologie / CPLF 2017 - Référence N° 40001700002**

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 27 janvier 2017

Faut-il rechercher un virus respiratoire devant une pneumopathie communautaire ?

VOIRIOT Guillaume, Paris

Complications pulmonaires des patients traités par immunothérapie pour un cancer bronchique : infectieux ou non infectieux ?

LORILLON Gwenaël, Paris

Pneumopathie du sujet vieillissant : y penser, la gérer...

GAVAZZI Gaétan, Grenoble

Place des antibiotiques inhalés dans les maladies bronchiques suppuratives

MURRIS-ESPIN Marlène, Toulouse

Evaluation des pratiques professionnelles : Participer à 2 RCP parmi les possibilités suivantes : RCP mucoviscidose, RCP tuberculose multi résistante, RCP mycobactéries non tuberculeuses, staff d'antibiothérapie, réunions du CLIN ou réunions du CLAT d'un établissement de santé

* **Sommeil / CPLF 2017 - Référence N° 40001700004**

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 27 janvier 2017

Approche personnalisée du SAOS

GAGNADOUX Frédéric, Angers

Cibler les voies aériennes supérieures dans le SAOS

ATTALI Valérie, Paris

Apnées du sommeil et risques cardiovasculaires, actualités

TAMISIER Renaud, Grenoble

Evaluation des pratiques professionnelles : Inclusion de 15 dossiers patients dans l'observatoire OSFP

*** Endoscopie Bronchique / CPLF 2017 - Référence N° 40001700005**

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 27 janvier 2017

Prise en charge des opacités distales

VERGNON Jean-Michel, Saint Etienne

Bronchoscopie au tube rigide en pratique clinique

MARQUETTE Charles-Hugo, Nice

Prise en charge d'un ganglion médiastinal pathologique

JOUNIEAUX Vincent, Amiens

Bonnes pratiques en endoscopie souple

DAYEN Charles, Saint Quentin

Evaluation des pratiques professionnelles : Réalisation et analyse d'endoscopies bronchiques (10 CR minimum)

*** Maladies vasculaires pulmonaires / CPLF 2017 - Référence N° 40001700006**

Formation continue : Cours de perfectionnement CPLF – Vendredi 27 janvier 2017

Actualités diagnostiques dans l'embolie pulmonaire : du neuf avec du vieux ?

SANCHEZ Olivier, Paris

La recherche systématique d'un cancer est-elle utile après maladie thromboembolique veineuse inexpliquée ?

MEYER Guy, Paris

Parcours de soins en 2017 : du diagnostic au suivi à long terme

COUTURAUD Francis, Brest

Actualités thérapeutiques dans l'HTP thromboembolique chronique

JAIS Xavier, Le Kremlin-Bicêtre

Evaluation des pratiques professionnelles : Participation à 2 staffs médicaux soignants organisés dans le centre de référence et les centres de compétences de l'hypertension pulmonaire sévère et dans les centres spécialisés dans la maladie trombo-embolique veineuse. ou - Participation à une revue de morbi-mortalité (RMM) ou à une revue des erreurs médicamenteuses (REMEDI) portant sur les thérapeutiques de l'hypertension pulmonaire et de la maladie thrombo-embolique veineuse.

Comment s'inscrire au DPC?

L'inscription au CPLF ne vaut pas inscription à un programme DPC. **Les 2 inscriptions sont indépendantes.**

Pour vous inscrire à un programme DPC vous devez suivre les étapes suivantes :

*** Si vous êtes libéral :**

- 1) Se connecter à son profil sur www.mondpc.fr
- 2) S'inscrire au programme sélectionné :
 - Cliquer sur « Recherche Action » (dans la bande latérale gauche orange),
 - Saisir la référence du programme OGDPC (11 chiffres) puis cliquer sur « Rechercher »,
 - Cliquer ensuite sur « Détail Action de DPC»,
 - Puis cliquer sur « s'inscrire » en bas de page
- 3) Vous recevrez un mail de l'OGDPC qui confirmera votre inscription

*** Si vous êtes hospitalier :**

- 1) Envoyer un mail de demande d'inscription à pneumodpc@gmail.com mentionnant le numéro du programme souhaité. Vous recevrez par retour de mail votre convention
- 2) Effectuer votre demande de prise en charge auprès du service des affaires médicales de votre établissement et leur faire compléter et signer la convention individuelle de prise en charge des frais de formation DPC
- 3) Après accord de votre établissement, renvoyer la convention complétée et signée par mail à pneumodpc@gmail.com - Voilà vous êtes inscrits !